

Mise en œuvre des Lignes directrices provinciales en matière d'alimentation dans les écoles

Soutien aux comités scolaires

But

Pour soutenir les écoles dans la mise en œuvre des Lignes directrices provinciales en matière d'alimentation dans les écoles, il est recommandé aux membres de l'administration de se pencher sur leurs plans de développement des écoles. Le processus de recherche collaborative (concevoir, mettre en œuvre, mesurer, réfléchir, changer et évaluer) qui sous-tend le développement des écoles peut être utilisé pour soutenir la mise en œuvre des Lignes directrices provinciales en matière d'alimentation dans les écoles.

Au cours du projet pilote, les administrateurs des écoles ont déclaré avoir connu davantage de succès lorsqu'une équipe ou un comité accordait la priorité à ce travail et était en mesure d'élaborer et de mener à bien un plan visant à promouvoir et à soutenir la mise en œuvre des Lignes directrices provinciales en matière d'alimentation dans les écoles. Il peut s'agir d'un comité qui existe déjà et qui dispose du temps et des ressources nécessaires pour travailler sur l'environnement alimentaire en milieu scolaire. Ces comités ont joué un rôle décisif dans la mise en œuvre et le maintien des changements dans leurs écoles.

Dans le cadre du processus de développement des écoles, les équipes de développement de l'école peuvent réfléchir à l'environnement alimentaire de leur école lorsqu'elles planifient des interventions au titre du bien-être, des relations positives, ou des indicateurs optimaux de l'environnement d'apprentissage. Le cycle de développement des écoles fournit aux écoles le mécanisme permettant de suivre leurs progrès et de fixer des objectifs en vue d'un environnement alimentaire scolaire sain.



Rôle

Ce comité peut évaluer l'environnement alimentaire de l'école et déterminer les activités et les partenariats qui pourraient soutenir la mise en œuvre des Lignes directrices provinciales en matière d'alimentation dans les écoles et en favoriser le maintien. Activités possibles :

- sensibiliser à l'importance d'un environnement alimentaire sain à l'école;
- demander l'avis des élèves;
- revoir le menu (avec le soutien du nutritionniste régional);
- offrir des possibilités d'apprentissage au personnel de l'école et aux fournisseurs d'aliments destinés aux écoles;

- déterminer les besoins de l'école en ce qui concerne la mise en œuvre des Lignes directrices (points forts, défis).

Composition suggérée de l'équipe

Afin d'avoir l'effet le plus positif sur l'environnement alimentaire scolaire, les écoles et les communautés travaillent ensemble dans le cadre d'une démarche collaborative et globale. Le partenariat est un élément clé de l'approche globale de la santé en milieu scolaire.



Les écoles peuvent déterminer les partenaires et les soutiens supplémentaires à mobiliser. En plus des élèves, des familles, des éducateurs et du personnel scolaire, les partenaires dans la création d'un comité de mise en œuvre des Lignes directrices peuvent être l'une ou l'autre des entités suivantes, voire toutes :

- Consultant en liaison pour la promotion de la santé en milieu scolaire
- Nutritionniste régional
- Personnel infirmier en santé publique
- Fournisseur de repas scolaires
- Personnel de Kids Eat Smart
- Entreprises locales